



## Communiqué de presse

### **Grand Port Maritime de la Guyane : 3,1 M€ pour développer et renforcer ses infrastructures**

A Cayenne, le 11 avril 2025

**La Banque des Territoires accompagne le Grand Port Maritime de la Guyane (GPMG) pour financer une acquisition foncière qui permettra le développement de l'activité du port. Il s'agit d'un prêt au secteur public local de cohésion sociale d'un montant de 3,1 M€ d'une durée de 25 ans. Cet engagement participe à la mise en œuvre du protocole de partenariat entre le GPMG et la Banque des Territoires signé pour la période 2018 – 2022 et renouvelé en 2023.**

Le Grand Port Maritime de la Guyane compte parmi les neuf grands ports maritimes français détenus par l'Etat. Outil logistique majeur pour approvisionner la population et l'économie guyanaise, son programme de maîtrise foncière engagé depuis sa création au 1<sup>er</sup> janvier 2013 lui a permis d'accroître son domaine de 23 à 45 hectares sur la commune de Rémire-Montjoly.

Le nouveau terrain acquis par le GPMG a une superficie d'un peu plus de 3ha, est situé à proximité immédiate du foncier détenu par le Grand Port Maritime de la Guyane.

Celui-ci servira à l'aménagement d'espaces logistiques (entrepôts) pour le groupage de marchandises.

Le but est de compléter le développement de l'activité du port engagé avec l'extension du terminal de containers, l'installation des deux grues de quai pour le déchargement des cargos et la mise en service du poste de contrôle frontalier.

Ces investissements modernisent l'exploitation du port et augmentent les capacités de manutention des marchandises.

En outre, ils facilitent la mise en place de nouvelles lignes de transport maritime régionale de courte distance (TCMD) entre le nord du Brésil (Etats du Para et de l'Amapa), la Guyane (Dégrad-des-Cannes), le Suriname, le Guyana et les Antilles françaises (Martinique, Guadeloupe).

Pour Stéphane TANT, président du directoire, directeur général du Grand Port Maritime de la Guyane (GPM-Guyane) :

*« Le financement de cette acquisition repose sur les fonds propres du GPM-Guyane grâce au soutien financier apporté par la convention de prêt de la Banque des Territoires signée ce vendredi 11 avril 2025 pour un montant de 3.1 M€. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie foncière du GPM-Guyane, visant à soutenir la croissance des trafics portuaires, contribuant au développement des échanges commerciaux avec les pays*

voisins et à une meilleure intégration régionale de la Guyane. »

« La Banque des Territoires est fière et heureuse d'accompagner le Grand Port Maritime de Guyane de Dégrad des Cannes à Rémire-Montjoly, en lui accordant un prêt dédié à l'acquisition d'un foncier en faveur du développement et de la modernisation de ses infrastructures logistiques portuaires. Ce soutien financier s'inscrit dans notre stratégie visant à promouvoir la transformation écologique et la cohésion sociale des territoires, en renforçant la résilience et la compétitivité des équipements essentiels au rayonnement et au développement économique de la Guyane. » complète Loïc Rolland, directeur régional Antilles-Guyane de la Banque des Territoires.

---

### A propos du GPM-Guyane

Le Grand Port Maritime de la Guyane est un Établissement Public Industriel et Commercial, créé par décret du 1er octobre 2012 et installé le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il regroupe les sites portuaires de Dégrad-des-cannes (à Rémire-Montjoly) et de Pariacabo (à Kourou). C'est le principal port de commerce de la Guyane, territoire français et européen, situé au Nord de l'Amérique du Sud, entre le Brésil et le Suriname. Il répond aux standards internationaux de sûreté (ISPS\*) et aux exigences réglementaires de sécurité, santé et environnement (certification MASE)\*\*. C'est aussi un acteur incontournable dans la chaîne économique du territoire guyanais car plus de 90% des biens import/export sont traités sur ses installations. Ses ambitions et actions de développement économique, sociétal et durable sont inscrites dans son Projet Stratégique 2024-2028.

### A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](https://banquedesterritoires.fr)

[in](#) [@](#) [▶](#)

### Contacts presse :

#### **GPM-Guyane :**

Dominique THEGAT : d.thegat@portdeguyane.fr - 06 94 45 39 24

#### **Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts**

Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 06 40 97 31 26